

— Le St-Père s'est montré affecté en apprenant que l'empereur d'Autriche François-Joseph avait donné sa sanction aux nouvelles lois politico-religieuses, et en particulier à la loi sur ce que l'on appelle le mariage civile. Mais l'épiscopat et les catholiques n'ont pas pour cela renoncé à revendiquer légèrement les droits de la vérité et le respect des droits de l'Eglise, dans un pays où le peuple est si foncièrement religieux. Par l'ordre du Pape le Cardinal Secrétaire d'Etat a envoyé au Nonce apostolique à Vienne, une protestation, en forme de note diplomatique, pour être remise au gouvernement. En même temps des instructions ont été envoyées aux évêques de Hongrie et aux catholiques les plus influents, pour qu'ils organisent fortement la résistance légale à l'esprit sectaire de la législation.

— Le 19 décembre, une nouvelle réunion pour les affaires des Eglises orientales a eu lieu en présence du Pape.

— La République Argentine ayant décidé de rétablir ses relations diplomatiques avec le Saint-Siège, le nouveau ministre plenipotentiaire M. Gomez était attendu à Rome vers la fin de décembre.

— Le 24 décembre le Pape a donné la sainte communion aux dignitaires laïques de sa cour. La veille le Pape a reçu les félicitations du Sacré-Collège et de la prélature romaine, à l'occasion des fêtes de Noël. Les 25 cardinaux résidant à Rome étaient présents à l'exception de deux qui étaient malades. Le cardinal Monaco La-valletta, dont la santé laisse beaucoup à désirer, est resté assis pendant toute la durée de la réception, et c'est dans cette position qu'il a lu l'adresse d'usage. Le Pape pour répondre s'est levé et a parlé d'une voix forte et vibrante.

an
ue

ni-
de
de
or-
les
ce-
ne
res

ol-
dé,
un

va-
ère
xie
rte